

À propos du projet de lotissement du Chemin des Rousseaux

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que l'intervention de CASA auprès de la Mairie et des adjoints concernés à propos du projet de lotissement du Chemin des Rousseaux n'a pas été vaine.

En effet **les permis de construire des 4 maisons viennent d'être refusés.**

Nous notons que les points que nous avons mis en avant concernant le coefficient d'imperméabilisation et le traitement des eaux pluviales ont été retenus pour justifier le refus. Or, la mise en conformité sur ces critères d'un projet de quatre maisons sera impossible compte tenu de la faible superficie du terrain.

Cette bonne nouvelle conforte le bien fondé de l'action de CASA en matière d'étude, de contrôle et de recommandations des projets urbanistiques à Samoïs.

Elle nous montre qu'une intervention déterminée et argumentée auprès des instances en charge des projets porte ses fruits.

Nous sommes pour autant conscients que ce dossier est loin d'être terminé. CASA restera vigilant pour la suite et ne manquera pas de vous tenir informés.

Si vous souhaitez soutenir notre action dans le quartier de Brunette et dans Samoïs en général, rejoignez-nous :

Contrôler le développement urbain est devenu crucial, nous intervenons auprès des autorités pour faire évoluer le PLU (Plan Local d'Urbanisme) dans ce sens.

Agir maintenant de façon énergique, systématique et déterminée pour bloquer des projets absurdes ou dangereux évitera une dégradation irrémédiable de notre cadre de vie.

Sauvegarder le charme si particulier de Samoïs qui fait le bien-être de ses habitants, c'est un combat qui nous concerne tous !

Associer nos voix permettra d'être mieux entendus, associer nos énergies et nos expertises d'être plus efficaces...

Pour adhérer* ou en savoir plus :

- *notre site web* : casasamois.fr ou ascavs.com
- *notre email* : casasamois@gmail.com

*adhésion à partir de 15€